



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 9 janvier 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 H 12

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

001-01-2023

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par la conseillère Mme Marie Gauvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

002-01-2023

3.1 ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux des séances du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenues les 5 et 15 décembre 2022 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, ceux-ci sont soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie Gauvin appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture des procès-verbaux et que ceux-ci soient approuvés tel que soumis.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

003-01-2023

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 612-4 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET AUTRES TARIFS POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice 2023 qui comportent des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a le pouvoir de prélever et de percevoir certaines taxes, cotisations, compensations et certains tarifs conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) et de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1);

ATTENDU QUE l'adoption de ces prévisions budgétaires requiert des modifications à la tarification des services, aux compensations et des taux de taxes pour ledit exercice;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations pour l'exercice financier 2023;

ATTENDU QU'UN avis de motion a conformément été donné par le conseiller M. Mario Lemire à la séance du 15 décembre 2022 et qu'un projet de règlement a alors été déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Lauzière et appuyé par Mme Marie Gauvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 612-4 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs et compensations pour l'année 2023

Adopté

004-01-2023

5.2 DEMANDE DE SUBVENTION LES JEUDIS EN CHANSON

ATTENDU que les jeudis en chansons seront de retour à l'été 2023 et la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) offre aux municipalités rurales la possibilité de recevoir une subvention pour réaliser un spectacle estival avec des artistes centricois;

ATTENDU que la municipalité peut s'associer à un organisme à but non lucratif du territoire pour organiser et promouvoir leur spectacle;

CONSIDÉRANT que l'activité se veut un moment rassembleur ;

En conséquence,
il est proposé par monsieur M. Simon Lauzière
appuyé par monsieur M. Éric Provencher
et résolu,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la municipalité demande une subvention de 1000\$ et désire participer à cette activité;

QUE les critères pour la réalisation d'un "Jeudi en Chansons" seront respectés par les organisateurs.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tout document à cet effet.

Adopté à l'unanimité des conseillers

005-01-2023

5.3 DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES PROCHAINS MOIS

Sur proposition du conseiller M. Éric Provencher et appuyée par le conseiller M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la conseillère Mme Marie Gauvin à titre de mairesse suppléante pour les 4 prochains mois, à compter de la fin de la présente séance.

006-01-2023

5.4 AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite d'un rapport de M. Alexandre Côté, greffier-trésorier, le conseiller M. Éric Provencher donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble et dépôt du projet de règlement numéro 627.

007-01-2023

5.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 626 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 780 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT, PONCEAUX ET DE DRAINAGE DE LA CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite réaliser des travaux de rechargement, remplacement de ponceaux et de drainage de la chaussée sur le chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE Ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061 du Code municipal du Québec et qu'il n'est soumis qu'à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE Le coût pour la réalisation des travaux a été estimé par la firme d'ingénieur Les services EXP Inc. en date du 13 septembre à 709 730,95 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- ATTENDU QUE la municipalité a présenté une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale-Volet redressement et que sa demande a été acceptée;
- ATTENDU QUE L'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 décembre par la conseillère Mme Marie Gauvin et que le projet de règlement est déposé à cette même séance conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;
- ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement de même que le montant de la dépense, le mode de financement, de paiement ou de remboursement de celle-ci.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Gauvin et appuyé par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 626 décrétant une dépense et un emprunt de 780 000 \$ pour des travaux de rechargement, de ponceaux et de drainage de la chaussée sur le chemin de la Rivière.

Adopté

008-01-2023

5.6 CONSEIL DE LA MRC – NOMINATION D'UN SUBSTITUT

Attendu que le maire de la Municipalité est membre du Conseil de la MRC de Drummond;

Attendu que l'article 210.24 de la loi sur *l'Organisation territoriale municipale* prévoit qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre substitut;

En conséquence,
il est proposé par monsieur M. Éric Provencher
appuyé par madame Mme Marie Gauvin
et résolu,

de procéder à la nomination de M. Simon Lauzière à titre de membre substitut auprès du conseil de la MRC de Drummond dans le but de remplacer la maire en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste.

Adopté à l'unanimité des conseillers

009-01-2023

5.7 SERVICE DE CADETS POLICIERS POUR LA SAISON ESTIVALE 2023



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Demande de la Sûreté du Québec, relatif à une demande d'intérêt de la municipalité à recevoir les cadets policiers pour la saison estivale 2023.

ATTENDU QUE l'offre de la Sûreté du Québec de faire bénéficier la municipalité de Saint-Félix de Kingsey d'un programme relatif à la fourniture des services de cadets en 2023;

ATTENDU QUE le coût du service de 10 000 \$ sera partagé entre 5 ou 6 municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie Gauvin et appuyé par M. Éric Provencher que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est intéressée à participer à une entente de partenariat avec la Sûreté du Québec concernant l'obtention des services de deux cadets pour la saison estivale 2023 partagée avec d'autres municipalités.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente à intervenir à cet effet.

010-01-2023

5.8 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES ET DES REVENUS DE DÉCEMBRE 2022

COMPTES À PAYER

105 775,70 \$

ATTENDU que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Simon Lauzière, appuyée par Mme Marie Gauvin,

Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de décembre 2022, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

6 SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport de service incendie : 6 appels de premiers répondants, 2 accidents de la route et 2 entraides incendies.

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

011-01-2023

7.1 OFFRE REÇUE POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE

Communication est donnée du directeur général M. Alexandre Côté, relatif à l'offre de service pour les plans et devis d'appel d'offres et services pendant la construction - Chemin de la Rivière - Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement se résumant comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

-Tarification horaire jusqu'à un maximum de 21 600 \$ avant taxes

Il est proposé par M. Éric Provencher et appuyé par Mme Marie Gauvin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication du directeur général d'accepter l'offre de service reçu de la firme EXP au montant maximum de 21 600 \$ avant taxes et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents à cet effet.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

012-01-2023

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

-Demandes de permis et certificats, une valeur approx. de 30 000 \$

013-01-2023

9.2 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 266-12-2022 DANS UN DOSSIER CPTAQ

Communication reçue de la commission de protection du territoire agricole, relatif à une demande de modification dans la résolution 266-12-2022 afin d'ajouter un considérant en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA se résumant comme suit;

« **Considérant que** l'étude de caractérisation des sols du lot 5 739 016 effectuée par les biologistes Daniel Bergeron et Jacques Mongeau d'Aqua-Berge démontre qu'il n'y a pas de sites potentiels pour implanter les installations septiques de façon conforme autres que celui visé par la présente demande; »

Il est proposé par M. Simon Lauzière et appuyé par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 266-12-2022 afin d'ajouter le considérant tel que proposé.

10. LOISIRS ET CULTURE

11. SUJETS DIVERS

014-01-2023

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 6 février 2023, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

015-01-2023

11.2 DÉPÔT ET ADOPTION DE L'IPC POUR L'ANNÉE CIVILE 2023



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Communication est donnée de M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, relatif à l'adoption établissant, pour l'année civile 2023, l'IPC pour la rémunération des élus et des employés municipaux.

Élus (novembre 2021 à octobre 2022)	6,425%	règlement 625 art.8
Employés (octobre 2021 à septembre 2022)	6,333%	politique interne

Il est proposé par Mme Marie Gauvin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil approuve l'IPC tel que déposé par le directeur général selon le règlement 625 et de la politique interne du 25 mai 2017.

016-01-2023

11.3 PARTICIPATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU FORUM INTÉGRATION DES ACTIVITÉS MINIÈRES

Sur proposition du conseiller M. Éric Provencher et appuyée par Mme Marie Gauvin, Il est résolu à l'unanimité de désigné le conseiller M. Simon Lauzière à participer au forum qui aura lieu à Gatineau le 26 janvier 2023.

Il est également résolu de procéder au remboursement des dépenses en lien avec cette participation.

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions : aucune question.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

017-01-2023

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,
il est proposé par la conseillère Mme Marie Gauvin
et résolu,

QUE la séance soit levée à 21 h 05

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier